

DEPARTEMENT  
DU NORD

COMMUNAUTE  
DE  
COMMUNES



Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le - 3 JUIL. 2019 SLO

ID : 059-245900758-20190627-2019\_06\_27\_15-DE

## Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 27 juin 2019 à 19h00

Le 27 juin 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

*Etaient présent(e)s* : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye à partir du point 4, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, Mme Nathalie Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

*Avaient procuration:* M. Claude Beve, procuration à Mme Pascale Algoet  
Mme Monique Evrard, procuration à M. Philippe Mahieu  
M. Jean-Philippe Boonaert, procuration à Mme Nathalie Debaisieux  
Mme Bénédicte Brouard procuration à M. Jacques Hurlus  
Mme Sophie Caron, procuration à M. Philippe Kujawa  
Mme Agnès Grammont, procuration à M. Pierre-Luc Ravet

*Etaient excusés* Mme Marie-Angèle Delommez,  
Mme Anna Di Penta  
M. Jacques Parent

*Secrétaire de séance* Mme Anne Decoster

### Développement durable : Accompagnement financier à la réalisation d'une unité de méthanisation agricole

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Considérant que la Communauté de communes Flandre Lys a été sollicitée par la SARL Énergie Verte du Bayard, afin de bénéficier d'un accompagnement financier à la réalisation de son unité de méthanisation agricole.

Que dans le cadre de l'aide à la création d'entreprises et dans l'ébauche d'actions du PCAET Flandre Lys en cours d'élaboration, les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur la demande de subvention à hauteur des frais d'études évalués à 150 000 euros.

Considérant la présentation des associés de la SARL de leur projet lors de la commission, accompagnés par la Chambre d'agriculture,

Après avis favorables de la commission et du bureau, il est proposé au Conseil d' :

- ACTER le principe d'un accompagnement financier de la SARL Énergie Verte du Bayard dans la réalisation de son unité de méthanisation agricole par le biais d'une subvention qui ne pourra être versée qu'à la signature d'une convention;
- AUTORISER le Président à conventionner dans ce cadre et à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix pour) la proposition ci-dessus

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Bruno FICHEUX**

